



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
94	94	85

DELIBERATION N° DE_2026_141
Finances - Créances éteintes - Budget Principal 2026

Date de la convocation
24 septembre 2026

Date d'affichage
24 septembre 2026

VOTES
EXPRIMES : 71
POUR : 61
CONTRE : 10
ABSTENTIONS : 3
NPPV : 11

Date de transmission de l'acte: 12/10/2026
Date de reception de l'AR: 12/10/2026
080-200070936-DE_2026_141-DE
A G E D I

**Délibération du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du mardi 29 septembre 2026

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six à 17h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle Polyvalente à Noyelles sur Mer, sous la présidence de Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT).

Présents : Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS), Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Agnès DAILLY (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Jean-Luc DELOBEL (CANCHY), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Madame Annie TRAULLE (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Paul TORDEUX (CRECY EN PONTHIEU), Madame Myriam LOURDEL (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Michel GAYET (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Michèle SOHET (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie José VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Pascal DECLERCQ (GAPENNES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Frédéric ROY (LE TITRE), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Madame Florie BARBIER (MOUFLERS), Monsieur Bertrand DUFOUR (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Claude DUFRENE (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur

Christian HUNAUT (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur D (PONTHOILE), Madame Sophie DUCASTEL (PONT-REMY), Monsieur Daniel FOURON (PONT-REMY), Monsieur Michel CRESPEL (PONT-REMY), Monsieur Ludovic AVISSE (PORT-LE-GRAND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Jean SAVE (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Dominique DARAS (RUE), Monsieur Eric FITTERER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Brigitte LEVASTRE (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Gerard DEVILLEPOIX (VRON), Madame Emmanuelle CHEVALLIER (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHIEUX)

Elus représentés ayant donnés pouvoir : Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY) représentée par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Kevin LHEUREUX (FOREST-MONTIERS) représenté par Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE) représenté par Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Yves MANIER (RUE) représenté par Madame Christine SALLE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES)

Absent(s) : Madame Nathalie REBEILLEAU (BOUFFLERS), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) suppléé par Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Jean Alain DELRUE (CANCHY) suppléé par Monsieur Jean-Luc DELOBEL (CANCHY), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Laurent DUVAL (LE BOISLE) suppléé par Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Nicolas LEDUC (MESNIL-DOMQUEUR) suppléé par Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Fabien COCKENPOT (MOUFLERS) suppléé par Madame Florie BARBIER (MOUFLERS), Madame Geneviève DARRAS (NEUILLY L HOPITAL) suppléée par Madame Claude DUFRENE (NEUILLY L HOPITAL), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Madame Hélène VENIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Laurent SAISON (RUE)

Excusé(s) : Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE)

Objet de la Délibération : Finances - Créances éteintes - Budget Principal 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016 créant la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2025_056 du 24 juin 2025 et l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu l'instruction comptable et budgétaire M.57,

Vu la délibération n° 2026-037 du conseil communautaire en date du 5 mars 2026 approuvant le Budget Primitif,

Vu la délibération n° 2026-115 du conseil communautaire en date du 19 mai 2026 approuvant la décision modificative n°1,

Vu l'avis favorable de la commission Gestion Financière et de la Prospective Budgétaire et du bureau communautaire des 15 et 16 septembre 2026 ;

Considérant la demande du Comptable du Trésor et les états récapitulatifs des produits irrécouvrables pour le titre émis en 2024 relatif à la redevance d'ordures ménagères, à hauteur de 184 € au titre de créances à éteindre de la société TETART ET FILS au Crotoy, les titres émis en 2021 et 2022 relatifs à la restauration scolaire, à hauteur de 990.65 € au titre de créances à éteindre de Mme Desmaretz Aurélie à Dompierre sur Authie et les titres émis entre 2021 et 2026 relatifs à la restauration scolaire, à hauteur de 1 549.80 € et 1 664 € au titre de créances à éteindre de Mme Stien Maïté et de M. Stien Benjamin à Vron ;

Dans le cadre d'une liquidation judiciaire, l'extinction de créances est sollicitée au motif de la prononciation de clôture pour insuffisance d'actif ce qui entraîne l'effacement de la dette du débiteur pour la société TETART ET FILS et les commissions de surendettement ont décidé d'imposer une mesure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire à savoir un effacement des dettes pour Mme Desmaretz Aurélie, Mme Stien Maïté et de M. Stien Benjamin.

L'opération est constatée par une dépense imputée sur les crédits repris au budget principal de la Communauté de Communes à l'article 6542 pour un total de 4 388.45 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 61 voix pour, 10 voix contre, 3 abstentions et 11 ne prennent pas part au vote, décide :

- **D'accepter ces créances éteintes de la société TETART ET FILS, de Mme Desmaretz Aurélie et de Mme Stien Maïté et de M. Stien Benjamin pour un montant total de 4 388.45 € au budget principal, et de procéder au traitement des écritures au compte 6542.**

Résultat des votes :

Pour : 61

Angélique PARIS BAILLEUL

Ludovic FIRMIN

Agnès DAILLY

Claude PATTE

Grégory DUFOUR

Xavier BORDET suppléé par Olivia ROUSSEL

Marcel GAMARD

Mathieu DOYER

Jean Alain DELRUE suppléé par Jean Luc DELOBEL

Annie TRAULLE

Sébastien HAUTBOUT

Jean Paul TORDEUX

Jean Louis LABRY

Maïté BERON
Michel GAYET
Isabelle ALEXANDRE représentée par Mathieu DOYER
Michèle SOHET
Daniel WALLET
Kévin LHEUREUX représenté par Gisèle CAROUGE
Alain BAILLET représenté par Eric KRAEMER
Eric KRAEMER
Jean Paul PRUVOT
Stéphane DELEENS représenté par Daniel WALLET
Laurent DUVAL suppléé par Martine POPULAIRE
Arnaud HORNOY représenté par Philippe EVRARD
Karine DEVISME
Véronique DELORME
Jean Marie PECQUET
Antoine BACQUET suppléé par Christophe DAMET
Murielle DULARY
Nicolas LEDUC suppléé par Arnaud BRASSART
Gérard GALLET
Philippe SELLIER
Maurice FORESTIER
Jean Charles BOUCART
Christian HUNAUT
Thierry BIZET
Sophie DUCASTEL
Daniel TOURON
Michel CRESPEL
Ludovic AVISSE
Marc VOLANT représenté par Marie Claire FOURDINIER
Marie Claire FOURDINIER
Jean René SAVE
Patrick BOST
Christophe DUFRENOY représenté par Agnès BOULONGNE
Agnès BOULONGNE
Yves MANIER représenté par Christine SALLE
Gisèle CAROUGE
Christine SALLE
Dominique DARAS
Eric FITTERER
Rebecca HORNOY
Joël FARCY
Jocelyne MARTIN
Brigitte LEVASTRE
Vincent DUBOIS pouvoir à Claude PATTE
Laurent SAUVAGE
Patricia POUPART
Emmanuelle CHEVALLIER
Thierry MIANNAY

Contre : 10
Eric MOUTON
Maurice CREPIN
Olivier GERARD
Pascal DECLERCQ

Etienne LEPRINCE
Olivier PLEY
Philippe PARMENT
Fabien COCKENPOT suppléé par Florie BARBIER
Daniel DUBOIS
Francis GOUESBIER

Abstention : 3
Hervé LEVEL
Damien BRIET
Frédéric ROY

Ne prennent pas part au vote : 11
Thibault BOURGOIS
Myriam LOURDEL
Dominique MIRAMONT
Marie José VAN RIEK ONGHENA
Frédéric NOEL
Philippe EVRARD
Bertrand DUFOUR
Geneviève DARRAS suppléée par Claude DUFRENE
Michel Riquet
Dominique LECERF
Gérard DEVILLEPOIX

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Mathieu DOYER

